

Liste des Délibérations approuvées Lors du CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 19 mars 2024

L'an deux mil-vingt-quatre le 19 Mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de HINX dûment convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Madame Hélène TOMAS, Maire de la Commune de Hinx.

Présents : Mmes TOMAS H., TASTET C., DURRUTY N., Mrs BETBOY P ; TOLLIS J.P., GRACIETTE J-P., PERNAUT D., BELLOCQ F., BETS J.F, SAUVAGE F ; Mmes MARTIN F., TORTOSA C., DUVIGNACQ K., GRASTEAU L.

Excusés : Mmes LEPARRE C ; MOULIN L ; Mr RAGUE CH.

Mme LEPARRE Cathy a donné procuration à Mr BETBOT Patrick.
Mme MOULIN Linda a donné procuration à Mme TASTET Corinne
Mr RAGUE Christian a donné procuration à Mme MARTIN Françoise.

Mme DURRUTY Nadine a été élue secrétaire de séance.

FINANCES

2024-02-01-03-2024. Approbation du Compte Financier Unique 2023 de la Commune de HINX

2024-02-02-03-2024. Approbation du Compte Financier Unique 2023 de la régie des « fêtes et animations »

2024-02-03-03-2024. Approbation du Compte Financier Unique 2023 du budget annexe SPIC « Energie photovoltaïque Hinx »

2024-02-04-03-2024. Affectation des résultats 2023 de la Commune de Hinx

2024-02-05-03-2024. Affectation des résultats 2023 de la régie des « fêtes et animations » de Hinx

2024-02-06-03-2024. Vote du Débat d'Orientation budgétaire 2024 sur la base d'un Rapport d'Orientation Budgétaire

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

2024-02-07-03-2024. Nomination d'un correspondant défense

AFFAIRES GENERALES

2024-02-08-03-2024. Bilan de la concertation et d'arrêt des ZAEnR

2024-02-09-03-2024. Achat de kilomètres de la course La Passem 2024

2024-02-10-03-2024. Validation du projet de périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) souterraines de Gascogne

2024-02-11-03-2024. Intégration du bassin du Louts au schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin amont de l'Adour.

Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

(Pour les votes des CFU, Mme le Maire a quitté la salle et n'a pas participé au vote).